



Par **Steve Peterschein, ing.**
Responsable du comité

Souper-conférence / Soirées FÉRIQUE

«Planification de la retraite»

Holiday Inn Saguenay, salle Jean Allard
Le mercredi 2 novembre à 17 h 30



François Lincourt,
CFA., Pl. fin.,
Directeur du
développement des
affaires chez
FÉRIQUE



Thème de la conférence:

- * Combien pensez-vous recevoir pour votre pension de sécurité de vieillesse ?
- * Combien d'argent sera nécessaire pour vous assurer une retraite confortable ?
- * Combien pensez-vous recevoir pour votre RRQ ?
- * Serez-vous admissible au supplément de revenu garanti ?
- * Est-il préférable de retirer vos REER en premier ou en dernier ?
- * Quel sera l'effet de l'inflation sur votre retraite ?
- * Est-il préférable d'investir dans les Fonds FÉRIQUE ou dans le Fonds de Solidarité FTQ ?
- * Quand voulez-vous et quand pouvez-vous prendre votre retraite ?
- * À 71 ans, est-il préférable d'investir dans un FERR ou de prendre une rente viagère ?

C'est un rendez-vous !

IMPORTANT:

Cette activité est gratuite et est ouverte aux conjoints.

Des frais de 20\$ seront facturés aux personnes absentes qui auront réservé.

**Réservation : Clairette Pepin au
1 800 480-2470 ou
regionale@oiqsaglac.com
avant le 26 octobre 2011**

LE MONDE
FINANCIER EST
D'UNE GRANDE
COMPLEXITÉ...

METTEZ-Y UN PEU
DE GÉNIE!

Heureusement, il existe une solution qui vous permet de prendre facilement le contrôle de vos finances : les Fonds FÉRIQUE. Des fonds de qualité. Des frais minimes. Des rendements constants. Des conseils objectifs. Et une politique d'investissement responsable... Une solution conçue par et pour des ingénieurs!

6 vidéos
à découvrir
5 000 \$
à gagner

Tous les détails au
www.ferique.com/video



Note: un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de gestion et d'autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant d'effectuer un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Les Fonds FÉRIQUE sont distribués par Placements Banque Nationale inc., à titre de Placeur principal, et par Services d'investissement FÉRIQUE. Les Fonds FÉRIQUE payent des frais de gestion à Gestion FÉRIQUE lui permettant d'assumer les frais de conseillers en valeurs, de mise en marché et de distribution des Fonds FÉRIQUE ainsi que les frais d'administration du gérant des Fonds FÉRIQUE. Chaque Fonds FÉRIQUE assume ses propres frais d'exploitation. Les Fonds FÉRIQUE sont sans commission lorsqu'un porteur de parts souscrit par l'entremise de Placements Banque Nationale inc. ou de Services d'investissement FÉRIQUE; certains frais de courtage pourraient toutefois être exigibles si la souscription se fait par l'entremise d'un courtier indépendant.

